



Destination
COMMUNES

Cette semaine, *L'Avenir*
se penche sur
la problématique des
aînés dans les communes

CAHIER NATIONAL

Population vieillissante :
les Communes s'adaptent
2-3
À Mons, les aînés sont
impliqués partout 3

CAHIER RÉGIONAL

Des logements mieux
adaptés 2
Des projets rondement
menés 2
Des aînés très
dynamiques 2
Deux structures en 100
mètres 3



flashpics - Fotolia

« Les aînés ont des cho

RUMES

Des Rumois bien lotis pour leurs vieux jours

Pour prendre soin de ses aînés, la Commune de Rumes a misé sur le logement, avec la résidence de la Baïlle et le projet de résidence-services.

Depuis plusieurs années, l'entité de Rumes est dépourvue de maisons de repos. Lorsqu'il ne leur est plus possible de rester chez eux, dans leur maison familiale, les Rumois se voient ainsi souvent contraints de rejoindre d'autres communes voisines pour vivre leurs vieux jours...

Pour développer une offre de logements davantage adaptés aux aléas de l'âge et de la vieillesse, la Commune de Rumes a lancé, en 2012, le projet de construction de la résidence de la Baïlle, à Taintignies. Huit maisons de plain-pied, fonctionnelles et adaptées aux personnes à mobilité réduite, ont été construites, et sont mises en location depuis décembre 2015. « Actuellement, elles sont toutes en location, précise Michel Casterman, bourgmestre de Rumes. La demande est plus importante que l'of-

fre. Il est important que les personnes âgées qui se retrouvent seules, dans des logements peu adaptés face à l'âge, puissent rester au village, et ainsi éviter un déracinement...

Autour de ce quartier, une vie sociale s'est aussi créée permettant de prémunir les personnes âgées de l'isolement. Ainsi, les personnes de la résidence ont mis en place un potager collectif. La maison rurale et la bibliothèque seront construites à proximité immédiate. Un chemin piétonnier a été créé pour faciliter rejoindre les commerces et les services de la rue des Bois. Pour favoriser la mixité sociale, il y a également le projet de construction de logements sociaux au sein du clos. »

Par ce projet de cette résidence, la Commune de Rumes avait également l'objectif de libérer, au sein de l'entité, certains biens immobiliers davantage adaptés aux jeunes couples ou aux fa-



La résidence de la Baïlle affiche complet. Elle répond à une demande des seniors pour leur permettre de rester au village.

milles.

Un projet de résidence-services en partenariat avec le privé

Autre dossier, encore dans les cartons, pour offrir des logements adaptés aux seniors : la création d'une résidence-services. Elle est envisagée à La Glanerie, dans les bâtiments de l'ancienne ASBL Dimension 7, à l'arrière de la Maison de Village. « Pour des questions financières, il

sera indispensable de trouver un partenariat avec le privé, relève Michel Casterman. Des contacts sont pris pour essayer de cibler au mieux les attentes et les besoins des personnes âgées susceptibles d'être intéressées par une résidence-services. Il faudra également envisager de développer divers services à proximité de cette résidence qui sera quelque peu isolée des différents pôles d'attractivité de la commune... » ■ P.Den.

LESSINES

Un conseil des aînés proactif et ambitieux

Le conseil consultatif des aînés se fait la voix des seniors, en mettant en place divers projets visant à les aider dans leur quotidien.

Le conseil consultatif des aînés lessinois (CCA) a vu le jour au lendemain des élections communales de 2006. Il est aujourd'hui composé d'une quinzaine de personnes : « Des représentants du conseil communal, des représentants des aînés à titre personnel, ainsi que des représentants des amicales des pensionnés », indique Oger Brassart, 1^{er} échevin et président du CCA depuis 3 ans. Le conseil consultatif des aînés vise à soutenir l'autonomie des seniors au sein



Le CCA de Lessines a permis la réalisation de projets concrets.

de la société, par le biais de dispositifs destinés à renforcer l'insertion sociale et citoyenne de tous. « Les membres du conseil ont décidé de créer deux commissions de travail, poursuit Oger Brassart. Un groupe s'intéresse à la problématique de la mobilité et l'autre à celle de la communication. »

Des réalisations concrètes

Le travail des cellules « mobilité » et « communication » ont permis la concrétisation de plusieurs projets. Le groupe « mobilité » s'est penché sur l'installation de bancs publics supplémentaires sur les principaux cheminements piétons en

ville. « La ville avait acheté une série de bancs qui restaient entreposés au service "travaux". Nous avons étudié le cheminement des seniors et les bancs ont été installés dans le centre-ville et les villages de l'entité. » Des cours sur la sécurité routière ont également été organisés. « Sur la base de l'expérience personnelle des membres du CCA, des passages pour piétons ont été aménagés. Le groupe mobilité a également attiré l'attention sur certains aspects de la sécurité, comme les zones 30 ou les chantiers qui n'étaient pas sécurisés pour les piétons. »

La cellule « communication » s'est quant à elle attaquée à la réalisation d'une brochure regroupant les numéros d'urgence utiles. « La brochure a été publiée il y a deux ans, mais elle a fait l'objet de modifications récemment, car certaines données avaient évolué depuis. »

Aussi, des cours d'informatique de base et des initiations aux smartphones ont été organisés. « Il s'agit de la troisième formation. Elles permettent aux personnes âgées de rester "branchées". » Les frais d'inscriptions (10 € par an) sont pris en charge par la commune.

Enfin, les aînés lessinois voyagent grâce à des excursions organisées par le CCA. « Nous sommes par exemple partis visiter Dendermonde dans le cadre du projet "Denderland". »

Quand il a repris le CCA dans ses attributions, Oger Brassart avait quelques craintes. « Je craignais que cela ne soit pas passionnant. Finalement, l'expérience est enrichissante. Les aînés ont des choses à revendiquer. Le contact passe très bien. Les membres sont issus d'horizons très différents, c'est ce qui fait la richesse de notre groupe. » ■ P.F

ses à revendiquer ! »

Le CCA frasnois, ce « lobby de vieux »

Notre titre est trompeur... Le conseil consultatif des aînés, qui n'a pas encore vingt ans, affiche une étonnante jeunesse et une vitalité contagieuse

Un cours de danse adapté, des remises à niveau du code de la route, des conférences (Découvrir le livret de vie pour mieux prévoir l'avenir, Le jardinage écologique, L'arthrose), des cours d'art floral, une rencontre intergénérationnelle autour des plantations... voilà, en substance, le programme de la Semaine des aînés, qui aura lieu du 24 au 28 septembre dans les salles situées à l'entresol et à l'arrière de l'hôtel de ville.

L'an dernier, une projection de film et des rencontres autour de la prévention des vols ou de la vie affective et sexuelle des seniors figuraient aussi au programme de cette activité organisée en partenariat par le Plan de cohésion sociale et le Conseil consultatif des aînés de Frasnes-lez-Anvaing. Créé en 1999 et constitué en ASBL dix ans plus tard, cet organe consultatif a pour principale mission d'étudier les intérêts locaux spécifiques des personnes âgées et de formuler, aux autorités locales, des propositions concernant les problèmes qui les concernent. « J'ai l'habitude de dire que le CCA ne se résume pas à l'organisation de goû-

ters, explique Valéry Gosselain, échevin des Seniors. Il y en a, certes, comme des bals musette ou des excursions (Festival de folklore de Saint-Ghislain, découverte de villes belges et françaises...) mais il y a aussi beaucoup de projets moins festifs. »

Le « noyau dur » du conseil se réunit une fois par mois, et la plupart de ses 35 membres sont à chaque fois présents : « Chacun fait rapport de ses activités et on échange des idées tout en menant une réflexion permanente, par exemple sur les aménagements publics qui faciliteront la vie des personnes à mobilité réduite. »

C'est ce qui a conduit notamment à mettre en place les indications permettant d'accéder aux locaux de l'administration communale, ou à mener une enquête sur l'utilisation du taxi social. Ils transmettent aussi leurs savoirs aux plus jeunes, lors d'une journée de rencontre citoyenne avec les enfants des écoles, ou en publiant un ouvrage de souvenirs, comme celui de Daniel Wastrat.

« Le café Alzheimer, qui vole maintenant de ses propres ailes, a été lancé à l'initiative du CCA » poursuit celui qui est le seul représentant com-



À Frasnes-lez-Anvaing, beaucoup louent la « dynamique rare » du conseil consultatif des aînés.

munal aux assemblées : « J'ai uniquement accepté le titre de président parce qu'eux (NDLR : à l'image de l'infatigable Guy Guilbert), n'en voulaient pas ! »

Sa force : une gestion autonome

À côté et au moyen de ses activités récurrentes, comme les conférences aux thèmes variés, les formations (informatique, premiers secours...), des séances de cinéma ou de cours de danse du lundi (« À ma grande surprise, ça marche du tonnerre »), le but est de réunir et/ou de rompre l'isolement des personnes âgées issues des treize vil-

lages de l'entité – ou d'ailleurs, certain(e)s viennent des localités voisines : « Lors des réunions, on dit par exemple à un(e)tel (le) : "Tu habites Anvaing. Il paraît qu'il y a là une personne seule. Pourrais-tu aller la voir... ?" Un guide reprenant les différents services pouvant venir en aide aux seniors a également été édité. »

À Frasnes, le conseil consultatif des aînés, que Valéry Gosselain, tanguin, qualifie de lobby de vieux (« Ils ont un réel pouvoir d'influence ») fonctionne très bien : « Leur force par rapport à d'autres, c'est qu'ils sont autonomes. Certains conseils rament... Nous, nos membres

sont extrêmement dynamiques. »

En outre, cela ne coûte pratiquement rien aux finances communales : « Le subside annuel de 3 200 euros, c'est celui qu'on reçoit de la Région wallonne et qu'on leur rétribue. Le CPAS met juste à la disposition du CCA l'animatrice Amarelle Delfosse qui consacre une partie de son horaire au conseil. » Océane Vandenhede, du PCS, peut aussi intervenir ponctuellement.

Et parce que les moments de convivialité sont eux aussi, importants, chaque activité du CCA se termine par un goûter ou le verre de l'amitié. ■ P.I.

Pas de concurrence, de la complémentarité

À cent mètres du « Jardin Intérieur » (inauguré ce samedi), le chantier de la résidence-services du CPAS avance. Frasnes se dit ouverte aux aînés.



La Commune de Frasnes a facilité l'arrivée du « Jardin Intérieur ».

Aujourd'hui, on parle volontiers de communes « senior friendly » (amies des seniors). Il y a deux ans et demi, le bourgmestre – devenu depuis ministre – Jean-Luc Crucke disait que Frasnes-lez-Anvaing se voulait résolument « open » aux seniors. Il évoquait deux projets concernant des maisons de retraite et de soins mais aussi de résidence-services, l'un privé, et l'autre public. C'est qu'à un jet de pierre des 91 lits et dix appartements du Jardin Intérieur (rue de la Fauvette à Frasnes-lez-Buissonal), les travaux de cons-

truction des vingt-six logements pour deux personnes de la future résidence-services du CPAS – la capacité du home Saint-Joseph est aujourd'hui de nonante lits – vont bon train. Avec les quarante lits de l'autre maison de retraite privée située à Herquegies, l'entité offrira d'ici deux ans quelque trois cents « places » aux aînés qui ne peu-

vent plus (ou ne savent plus) continuer à vivre chez eux.

Envisager des collaborations

« La population belge vieillit. J'en sais quelque chose puisque j'ai moi-même une grand-mère de 106 ans. Avec l'âge surviennent un certain nombre de problèmes liés à la mobilité. Il faut tout faire pour que ces

personnes puissent poursuivre leur vie dans un certain confort, soit de manière autonome, soit en recevant des soins », dit celui qui ne voit pas d'antinomie pour une commune à soutenir des projets privés, surtout dans le contexte actuel : en 2030, une personne sur trois dans notre pays sera retraitée. « Avant tout, je suis libéral et la concurrence ne m'a jamais effrayé. Puis, le Jardin Intérieur, c'est un beau dossier, par sa technicité, parce qu'il répond à une demande et correspond à tous les critères actuels en matière de basse consommation d'énergie », explique le maire empêché, qui est intervenu personnellement pour faciliter l'arrivée à Frasnes d'une structure d'abord prévue à Stamburges.

« Le hasard fait bien choses, continue Jean-Luc Crucke, un soir, dans une réception, j'ai entendu une conversation entre deux personnes. L'une d'elles expliquait qu'elle devait renoncer à son projet d'implantation d'une maison de repos en raison des embû-

ches administratives et de l'opposition des riverains. Je me suis approché, m'excusant d'avoir écouté leur discussion mais en disant que nous, à Frasnes, nous étions preneurs et qu'on pouvait se rencontrer. La semaine suivante, on se revoyait... »

Pour M. Crucke, les deux infrastructures pratiquement voisines n'entrent pas en contradiction, « mais sont complémentaires ». Notamment parce que le public visé n'est pas le même : « Mieux, je pense même que des collaborations futures entre l'institution privée et l'autre publique sont envisageables. » Incidence « collatérale » : l'engagement de 80 membres du personnel, qui (auront) peut-être envie de se rapprocher de leur lieu de travail et participent à la vie économique de la commune en y effectuant leurs achats. Cela lié à l'arrivée de nouveaux habitants permettra à Frasnes de dépasser le cap des 12 000 habitants. Avec d'autres avantages à la clé. ■ P.I.